

Index AI : PRE01/483/2012
10 October 2012

Russie. Un tribunal ordonne la libération sous conditions d'un membre de Pussy Riot et le maintien en détention des deux autres

La décision du tribunal moscovite de condamner Ekaterina Samoutsevitch à une peine avec sursis et de la remettre en liberté, tout en confirmant les peines d'emprisonnement de Maria Alekhina et Nadejda Tolokonnikova, n'est qu'une demi-mesure vers la justice pour les trois membres du groupe punk féministe Pussy Riot, a déclaré Amnesty International ce mercredi 10 octobre 2012.

« Tout jugement qui réduit la durée de l'incarcération prononcée à tort contre les trois femmes est la bienvenue. Mais il ne faut pas se leurrer – il n'y a pas eu de justice aujourd'hui. Ces derniers mois, le gouvernement a imposé de nombreuses restrictions nouvelles à la liberté d'expression. Ce jugement montre que le système judiciaire russe est peu enclin à offrir une protection à quiconque se brouille avec les autorités, a déclaré David Diaz-Jogeix, directeur adjoint du Programme Europe - Asie centrale.

« Les trois femmes n'auraient jamais dû être traduites en justice. Maria Alekhina et Nadejda Tolokonnikova doivent elles aussi être remises en liberté, immédiatement et sans conditions », a ajouté David Diaz-Jogeix.

L'organisation considère que les trois membres de Pussy Riot qui ont été déclarées coupables, Maria Alekhina, Ekaterina Samoutsevitch and Nadejda Tolokonnikova, sont des prisonnières d'opinion, poursuivies en justice et condamnées à tort uniquement pour avoir exprimé pacifiquement leurs convictions.